

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR DU
COMITE REGIONAL AERONAUTIQUE OCCITANIE
DU 5 FÉVRIER 2022 À CASTELNAUDARY**

Présents: P ALAMY, JF BABI, X BERTAUD, F BRUS, C CALONNE (Visio), E DELGA, D GAZEAU, JR GIMENEZ, L LABASTE, F LAGARDE, I NESPOULOUS (Visio), P SARTRE, C TOUZET, D VACHER.

Excusé: J SZPIK

Ordre du jour:

- 1) Point financier (JR Gimenez)
- 2) Préparation de l'Assemblée Générale du 12 mars 2022
- 3) Point de situation ETR
- 4) Questions diverses.

François LAGARDE ouvre la séance à 10H00 et aborde les points à l'ordre du jour:

- 1) Point financier (JR Gimenez)

Président

François LAGARDE

Méyabat

65170 ARAGNOUET

Tél : 06.61.62.24.69

president@cra-occitanie.fr

Secrétaire

Lionel LABASTE

Tel: 06.71.85.86.19

secretaire@cra-occitanie.fr

Trésorier

Jean Ramon GIMENEZ

Tel: 06.08.64.67.14

tresorier@cra-occitanie.fr

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE RNA
: W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social : 34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538

Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE

BIC : SOGEFRPP

Résultat 2021 CRA 11 OCCITANIE			Résultat 2021 CRA 11 OCCITANIE		
DEPENSES	Previs.	Réalisé	RECETTES	Prévis.	Réalisé
	Prévisionnel	Réalisé		Prévisionnel	Réalisé
Fonctionnement	7 000,00	3 339,37	Cotisations A.C.	11 050,00	11 050,00
Communication/ manifestations	6 000,00	10 499,27	Licences	25 000,00	40 545,34
Handicapés	1 000,00	1 000,00	Subvention FFA aide dev. Du Sports	350,00	262,00
Projets CRA			Rassemblement	2 000,00	0,00
Formation CPS	2 000,00	1 026,35	ANS CRA 11	10 000,00	12 000,00
Session clubs (visites clubs)	3 000,00	980,08	Intérêts placements	600,00	384,68
Détection voltige	5 000,00	0,00	Subvention FFA recyclages FE		200,00
Formation dirigeants	1 000,00	415,00	Subvention FFA déplacements FE		725,24
50 jeunes lic. MEG	5 000,00	2 340,05	FFA Séminaire		
Sécur. (Télé, camera etc)	4 800,00	160,00	Conseil Régional :	12 000,00	9 000,00
JPO		2 474,00			
Organisation ETR	2 000,00	279,25	Reprise provisions	30 330,00	0,00
Championnat Albi	2 000,00	547,00			
Cotisations FFA	11 050,00	11 050,00			
Cotisations CROS	300,00	300,00			
Subv.400 jeunes BIA (30€/pilote)	12 000,00	9 870,00			
Passeports BIA (18 de 3H)	6 480,00	4 095,00			
124 PAC Sécurité (50 €/pilote)	6 200,00	3 700,00			
Concours féminines (8 de 500 €)	4 000,00	3 000,00			
Accompagnement formation :					
Frais déplacements FE	2 000,00	1 424,33			
recyclage FI (130,00€/FI)	1 500,00	1 881,00			
Subventions voltige MPV	3 000,00	3 000,00			
Subventions voltige herault	3 000,00	3 000,00			
Rallye aérien pilotage précision	3 000,00	1 125,70			
Projet associatif		8 660,86			
TOTAL	91 330,00	74 167,26	TOTAL	91 330,00	74 167,26
Bénévolat	10000	10000	Bénévolat	10000	10000
				0,00	Solde
					0,00
Solde 2021 (projet associatif)	8 660,86				
Remboursements prêts 2021	6 000,00				
	14 660,86				

BILAN - ACTIF

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021	brut	Amortissements, provisions	Net N	Net N-1
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées / méthode de mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Aide 2016 AC Mermoz	10 000,00	0,00	2 000,00	8 000,00
Prêt 2016 AC Lézignan	10 000,00	2 000,00	1 000,00	7 000,00
Prêt 2019 Alès	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
	23 000,00	2 000,00	6 000,00	15 000,00
Autres participations (Place Hangar Luchon)	9 500,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
TOTAL (1)	32 500,00	11 500,00	15 500,00	24 500,00

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE RNA
: W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social :
34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538
Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE
BIC : SOGEFRPP

STOCK						
Matières premières et approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
CREANCES						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Capital souscrit et appelé, non versé						
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00		
Disponibilités (livret epargne)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Livret A	77 319,19	77 319,19	77 319,19	76 934,51	384,68	intérêts
Disponibilités (compte courant)	58 817,71	58 817,71	58 817,71	44 541,53		
COMPTES DE REGULARISATION						
Charges constatées d'avance						
TOTAL (2)		136 136,90	136 136,90	121 476,04		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (3)						
Primes de remboursement des obligations (4)						
Ecart de conversion actif (5)						
TOTAL GENERAL (0 à 5)		147 636,90	136 136,90	121 476,04		
				14 660,86	N-(N-1)	

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE RNA
: W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social : 34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538
Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE

BIC : SOGEFRPP

BILAN - PASSIF				
exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021		Provisions	Net N	Net N-1
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel				
Primes d'émission, de fusion, d'apport...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			0,00	0,00
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (1)			134 136,90	102 476,04
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (2)			0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (3)			2 000,00	19 000,00
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (4)			0,00	0,00
Etat de conversion passif (5)				
TOTAL GENERAL (1 à 5)			0,00	121 476,04
14 660,86				

Le CD s'interroge sur la notion de jeune licencié qui, pour les vols de mise en garde, prête sûrement à confusion et sur la portée de l'offre au niveau d'un club.

Il est rappelé que suite au dernier CD du 4 septembre la notion de jeune licencié est synonyme de nouveau licencié et que la proportion par club pour l'exercice 2021 avait été fixée à 10 par club maximum.

Passeports BIA:

13 passeports ont d'ores et déjà été effectués

Dans la mesure où 5 bénéficiaires n'ont pas terminé leur formation, un délai est donné par le CD jusqu'au 31 mars 2022 pour clôturer cet exercice Passeports BIA 2021 et permettre à ces retardataires de régulariser leur situation afin de récupérer leur subvention.

Une relance vers ces jeunes et vers leurs clubs va être lancée.

Concours Les Z'Elles d'Occitanie:

Une relance va être lancée vis à vis des deux clubs bénéficiaires afin de régulariser avant le 31 mars 2022.

Pack sécurité:

Trop peu de demandes, action à redimensionner dans le futur.

Un des deux de nos clubs voltigeurs a posé la question de voir l'enveloppe annuelle de 3000€ portée exceptionnellement en 2021 à 4 000€. Cette demande n'est pas acceptée en l'état par le CD.

La ligne bénévolat (Pour les membres du CD du CRA) est abondée à hauteur de 10 000€ mais une estimation plus fine sera effectuée courant février.

A l'issue de la discussion et des remarques des membres du CD, le bilan 2021 est approuvé à l'unanimité.

2) Préparation de l'Assemblée Générale du 12 mars 2022

L'Assemblée Générale se tiendra le Samedi 12 mars dans la Halle aux Grains de Castelnaudary.

Contact est pris par L Labaste pour la signature de la convention avec la Maison des Associations.

L'ordre du jour sera envoyé par le secrétaire.

Le repas sera pris à l'issue de la réunion, le CRA se chargeant de la partie apéritif.

Invités ?

Budget prévisionnel:

Prévisionnel 2022 CRA 11 OCCITANIE		Prévisionnel 2022 CRA 11 OCCITANIE	
DEPENSES	Previs.	RECETTES	Prévis.
	<i>Prévisionnel</i>		<i>Prévisionnel</i>
Fonctionnement	7 000,00	Cotisations A.C.	11 375,00
Communication/ manifestations	6 000,00	Licences	30 000,00
Repas AG	1 500,00	Subvention FFA aide dev. Du Sports	500,00
Handicapés	1 000,00	Repas AG	1 300,00
Formation CPS	2 000,00	ANS CRA 11	12 000,00
Session clubs (visites clubs)	3 500,00	Intérêts placements	500,00
Detection voltige (60 pilotes)	6 000,00		
Formation dirigeants	1 000,00	Subvention FFA déplacements FE	400,00
50 jeunes lic. MEG (2 ans)	5 000,00	FFA Séminaire	
Matériel Sécur.Formation (Télé, camera etc)	5 000,00		
Bio diversité	2 000,00	Conseil Régional :	12 000,00
Organisation ETR	2 000,00	Projet associatif	
Représentation aux Championnats	3 000,00		
Cotisations FFA	11 375,00		
Cotisations CROS	300,00		
Subv.400 jeunes BIA (30€/pilote)	12 000,00	Reprise provisions	33 000,00
Passeports BIA (20 de 3H)	7 200,00	Reprise provisions	36 600,00
Vols Sécurité (50 €/pilote) 15 %	6 200,00		
Z'elles d'Occitanie (500€/pilote) 10	5 000,00		
Accompagnement formation :			
Frais déplacements FE	2 000,00		
Tour aérien (vol sélection)	1 500,00		
recyclage FI (130,00€/FI)	1 500,00		
Subventions voltige MPV	3 000,00		
Subventions voltige herault	3 000,00		
Rallye aérien pilotage précision ANR	3 000,00		
Projet associatif	36 600,00		
TOTAL	137 675,00	TOTAL	137 675,00
			0,00 Solde

- Le principe de la maintenance annuelle du site internet d'environ 800€ est approuvé, inclus dans le budget "communication"
- La formation des CPS va se poursuivre avec, comme en 2021, l'organisation de journées de formation auxquelles sera conviée la DSAC Sud.
- Un budget est mis en place afin de permettre au CD d'aller visiter les clubs. 2022 sera la première année et il est prévu de se déplacer à la rencontre d'une vingtaine de clubs.
- La détection voltige est dotée d'un budget de 6000€, pour des vols qui présentent la voltige en tant que sport contrairement au vols de mise en garde qui se déroulent en fin de cursus LAPL/PPL. Principe adopté: accorder 1 remboursement par club entre janvier et juin inclus, autoriser les remboursements en fonction du nombre de primes restantes d'août à décembre. Ce budget est subventionné par l'ANR. Augmentation du nombre de remboursements de 50 à 60.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE RNA

: W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social :

34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538

Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE

BIC : SOGEFRPP

- Les vols de mise en garde sont dotés d'un budget de 5 000€, 50 jeunes licenciés x100€ (**24 mois maxi après obtention brevet étant la notion de jeune licencié**).
- Le budget matériel sécurité est étendu à du matériel formation pour un montant de 5 000€.
- Les actions Biodiversités sont dotées d'un budget de 2 000€.
- Les packs sécurité changent d'appellation et deviennent des Vols sécurité possibles dans le cadre d'un vol annuel (Mise en garde ou autre tq retour à l'activité) avec une prime versée au club de 50€ par pilote (Et dans la limite de 15% des pilotes du club).
- Les passeports BIA seront proposés à 20 Jeunes Ailes titulaires du BIA au lieu de 18.
- Le concours Les Z'elles d'Occitanie offrira un total de 10 bourses de 500€ (Au lieu de 8 en 2021).
- Un montant de 1 500€ est alloué aux pilotes effectuant la navigation de sélection en vue du Tour Aérien.
- Au vu des réserves en banque, C Touzet propose d'aider les clubs à hauteur de 1 500€. Après discussion, le CD accepte le principe et accorde une aide de 600€ au clubs délivrant des licences et ayant renvoyé un CR AERAL en 2022.

3) Point de situation ETR

Un point de situation de l'ETR vient d'être effectué et le calendrier régional est en cours d'élaboration pour la partie pilotage (Rallye de précision et ANR) ainsi que pour la partie voltige (Vols de détection et vols de mise en garde).

Un nouveau routeur vient d'être formé.

Un point sur le matériel disponible et sur les besoins en matériel est en cours.

4) Questions diverses

- L'AC de Castelsarrasin demande au CRA un prêt de 14 000€ sur 6 ans pour financer un moteur d'avion. Le CD du CRA se prononce favorablement sur le principe d'un prêt de 10 000€ sur 4 ans, avec un avion assuré casse (de la valeur de l'avion équivalente au moins à l'emprunt) et une hypothèque de 1er rang pour le CRA Occitanie. Un courrier en ce sens va être adressé au club à qui il sera demandé, avant étude du dossier, de produire les deux derniers bilans et le budget prévisionnel 2022.
- La Foire de Toulouse met en place un Salon des Sports du 9 au 18 avril prochain. Le CROS Occitanie et l'organisateur souhaitent regrouper un maximum de ligues sportives à cette occasion. Le CD du CRA se montre favorable à notre participation et charge le secrétaire général d'entamer les démarches avec les organisateurs. Il reviendra au CRA d'organiser une permanence avec les élus volontaires, de mettre en œuvre le simulateur, de disposer de documentation et de proposer aux clubs toulousains de participer (Présence physique et/ou documentaire).
- E Delga indique se poser des questions sur la proposition de mutualisation d'assurance avion évaluée par la FFA et fait part au CD de la discussion qu'il a eu avec K Dupuch sur le sujet.
- F Lagarde fait part au CD de l'AG du CROS fixée le 23 mars à Montpellier.
- Le séminaire sécurité de l'ACAT se met en place pour le 2 avril prochain, le principe du soutien du CRA pour informer les licenciés et assurer le support technique des inscriptions via le site du CRA est acquis.
- Les points suivants ont été abordés hors séance, vu les délais, sous la forme d'une consultation internet dont voici le contenu et les résultats:

Question 1:

Un pilote du Gers a conçu un jeu de plateau de type "Trivial Pursuit" dédié au BIA. Les révisions sont rendues plus ludiques soit en fin de chaque cours soit pour les séances avant examen- devis société SOREP: 339,77€ (trop cher) -devis société Point-Sérigraphie pour maquette: 288€ (retouche de tous textes et photos), devis société Point-Sérigraphie pour achat clubs: 252€ TTC livraison incluse (le travail de retouche a été facturé pour la maquette)
Ce jeu BIA pourrait-il être intégré aux actions subventionnables CRA, buget "Matériel Sécu & Formation" à hauteur de 80€ ?
Votants: 11 - Pour: 10 - Abstention: 1

Question 2:

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE RNA
: W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social : 34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538
Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE
Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET BIC : SOGEFRPP

Achet de la maquette pour le CRA afin de le présenter aux différents clubs visités ou de l'utiliser lors de manifestations (stand foire...) -devis Point-Sérigraphie pour maquette: 288€

Votants: 11 - Pour: 9 - Abstention: 2

Question 3:

Un élève BIA à l'Aéroclub d'Albi est en fauteuil roulant. Le Bureau Directeur du club sollicite une aide sur budget prévu pour le handicap pour acquisition d'une rampe d'accès amovible:

<https://www.rampngo.fr/catalogue/rampes-d-acces-pmr/rampe-pliable-alu-eco-91cm-x-74cm.html> - -123,15€ TTC

Votants: 11 - Pour: 10 - Abstention: 1

Question 4:

Ajout aux actions subventionnables CRA (à hauteur de 80€) d'un système de vidéoconférence - exemple de produit compatible zoom / teams... : logitech BCC950 -

<https://www.rueducommerce.fr/produit/logitech-webcam-bcc950-8374284?articleOfferId=28842500> - tarif hors livraison 181,89€ en soldes actuellement sinon 220€ environ

Votants: 11 - Pour: 8 - Contre: 1 - Abstention: 2

Question 5:

Achat pour les CoDir / AG du CRA du système de vidéoconférence compatible zoom / teams... : logitech BCC950 -

<https://www.rueducommerce.fr/produit/logitech-webcam-bcc950-8374284?articleOfferId=28842500> - tarif hors livraison 181,89€ en soldes actuellement sinon 220€ environ

Votants: 11 - Pour: 9 - Contre: 1 - Abstention: 1

- Le Bureau Directeur a mandaté JR Gimenez et L Labaste pour entamer les formalités d'acquisition par le CRA d'une carte bancaire facilitant les paiements en ligne ou en magasin.

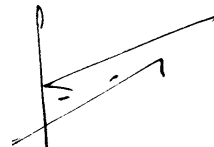
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30

Le Secrétaire,



Lionel LABASTE

Le Président,



François LAGARDE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE RNA

: W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social :

34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538

Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE

BIC : SOGEFRPP